



CLASSIQUES
GARNIER

GOLDSTEIN (Pierre), « [Introduction de la quatrième partie] », *L'Éthique néo-aristotélicienne*, p. 287-288

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12378-1.p.0287](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12378-1.p.0287)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Anscombe a ouvert la voie à une critique radicale de « la philosophie morale moderne ». Elle a élaboré une psychologie de l'intention susceptible d'éclairer la rationalité pratique. Elle a enfin défini les contours de ce que pourrait être un naturalisme éthique néo-aristotélicien. En revanche, elle n'a jamais proposé une analyse de la notion de vertu. De même, elle ne dit quasiment rien du « bonheur » alors que l'« eudémonisme » est aujourd'hui considéré comme un des marqueurs – avec le « naturalisme » que nous venons d'évoquer – d'une éthique de la vertu proprement « néo-aristotélicienne¹ ».

Ceux qui voudront poursuivre l'œuvre entreprise par Anscombe seront confrontés à plusieurs difficultés. Concernant les vertus, la première sera, là encore, celle de savoir dans quelle mesure on peut leur accorder une valeur indépendamment d'un cadre théologique. Peut-on concevoir qu'il soit « avantageux » d'être vertueux pour les êtres humains sans supposer une foi en la Providence ? En cherchant à enraciner les vertus dans une réalité qui ne doit rien au surnaturel, le penseur contemporain sera aussitôt confronté à un autre problème. Toutes les sociétés humaines ne reconnaissent pas les mêmes vertus quand elles s'en préoccupent. Si l'examen sérieux des vertus conduit à une remise en cause du naturalisme posé en principe, ne remet-il pas également en question l'universalité des valeurs et des normes morales ? Enfin, les vertus sont des traits de caractère des agents moraux. Juger de la valeur morale des actions en se fondant sur l'analyse des dispositions psychologiques des agents, n'est-ce pas courir le risque de revenir à une forme de subjectivisme moral contre lequel le néo-aristotélisme s'était en grande partie constitué ? L'éthique néo-aristotélicienne peut-elle être en ce sens une « éthique des vertus » ?

Le problème que soulève la notion de « bonheur » semble être plus grave encore. On peut en effet se demander si ce que les Grecs appelaient « *eudaimonia* » a quelque chose à voir avec ce que nous appelons « bonheur » ou « *happiness* » tant l'écart semble être grand entre l'usage que les Anciens faisaient de leur notion et l'usage que les modernes

1 Cf. Hacker-Wright (J.), Hähnel (M.) and Micah Lott (M.), « Introduction » in Hähnel (M.) (éd.), *Aristotelian Naturalism*, *op. cit.*

font des leurs. En cherchant à se réappropriier le concept ancien, le néo-aristotélisme risquerait de renforcer le caractère résolument archaïque de son éthique. En adoptant le concept moderne, il risquerait de faire perdre à son éthique les bénéfices de son fondement naturaliste.